

LE STAGE EN ARCHITECTURE

3720 h dans un emploi sous la supervision d'un ou d'une architecte maître de stage

But : acquérir les compétences nécessaires à la pratique dans **17 domaines**

LES ÉTAPES

1

INSCRIS-TOI AU REGISTRE DE L'ADMISSION DE L'OAQ

L'OAQ reconnaît maximum **940 h** de stage **pendant les études**.

- ☐ Tu peux t'inscrire au Registre dès que tu as cumulé **60 crédits** dans un programme de bac en architecture.

2

TROUVE TON STAGE

- ☐ Établis tes **responsabilités** avec ton maître de stage.
- ☐ Assure-toi de pouvoir toucher au plus grand nombre possible des **17 domaines de compétence** imposés.
- ☐ **Soumets ton projet de stage** dans l'Espace membre de l'OAQ.

3

PRODUIS TES RAPPORTS DE STAGE

Après chaque **1000 h** de stage ou changement d'employeur :

- ☐ **Crée un rapport** dans l'Espace membre.
- ☐ Transmets-le à ton **maître de stage**, qui doit le corriger et l'envoyer à l'OAQ.

Attention ! Des **frais s'appliquent** si ton rapport excède 1000 heures, ou si tes heures datent de plus de 6 mois.

4

INSCRIS-TOI À L'EXAC

L'ExAC, c'est **l'examen d'admission** à la profession.

- ☐ Tu peux t'inscrire dans l'Espace membre dès que tu as fait **2800 h** de stage.

Attention ! Remets ton dernier rapport à ton maître de stage **au moins 1 mois** avant ton inscription.

5

PASSE L'EXAC

L'ExAC se tient chaque année en novembre, sur **2 journées en présentiel**.

6

FAIS TA DEMANDE DE PERMIS

- ☐ Si tu réussis l'ExAC, remplis le **formulaire** de demande de permis dans le site de l'OAQ.

Pour en savoir plus :

[Programme de stage en architecture](#)

[Site de l'OAQ, section Devenir architecte](#)

[Espace membre, Foire aux questions](#)



ORDRE DES
ARCHITECTES
DU QUÉBEC